

Extrait du projet de Compte-Rendu du Conseil Territorial de l'Environnement N°8 (projet de compte rendu du Comité de Coordination Technique Territorial INTEGRE N°5)

Date de la réunion : Jeudi 31 Mars 2016

Date du CR : 31/03/2016

Lieu : Salle Opérationnelle de l'Administration Supérieure

Rédigé par : Julie PETIT

Liste des participants :

Liste de diffusion du CR :
Equipe Integre

- Marcel RENOUF (Préfet, Administrateur du Territoire),
- Mikaele KULIMETOKE (Président de l'AT),
- Sosefo SUVE (Conseiller économique, social et environnemental),
- Vakalasi (Ministre coutumier Alo),
- Saatula (Ministre coutumier de Sigave),
- Matilité TALI (Association Maui Lelei),
- François LEGROS (Délégué du Préfet à Futuna),
- Pascal DEC (Chef de la Circonscription),
- Sulia FOLOKA (Chef du SCOPPD),
- Arnaud GANDON (Chef des TP),
- Viane HOATAO (Chef des Affaires maritimes),
- Samuele KOLOKILAGI (Chef du Service des Affaires économiques et du développement),
- Jacques FAVRE (Chef DSA),
- Hassan SAMR (DSA),
- Marine ESNOUF (RITA),
- Atoloto MALAU (Chef STE),
- Falakika TUHIMOTU (Adjointe STE),
- Didier LABROUSSE (Chef Antenne STE),
- Simon MONCELON (Animateur INTEGRE),
- Valérie AUBERT (Appui méthodo INTEGRE),
- Claude MIGNARD (THETIS WF)
- Samuele KOLOKILAGI (Chef Service des affaires économiques et du développement),
- Julie PETIT (CPS).

Objet de la réunion :

Dossiers relatifs à la protection de l'environnement, au patrimoine naturel, aux énergies renouvelables, à la gestion et valorisation des déchets et au développement durable.

Relevé de Décision : le Compte rendu global étant en cours de validation. Ce document constitue donc un extrait du projet de relevé de décisions du Conseil Territorial de l'Environnement.

Le Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable :

Le conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable, crée par l'arrêté N°2013-293 du 18 Juillet 2013, est une instance en charge d'examiner et d'émettre des avis sur les différents dossiers relatifs à la protection de l'Environnement, au patrimoine naturel, aux énergies renouvelables, à la gestion et valorisation des déchets et au développement durable.

Par ailleurs, la tenue de réunions est l'occasion d'échanges et de débats entre les élus, les chefferies et les autorités administratives avec un spécialiste sur un sujet relatif à la protection de l'environnement autour de ces thématiques, afin de renforcer la compréhension et la prise en compte de l'environnement.

Ces réunions peuvent se réunir à Futuna si des questions environnementales concernent essentiellement Futuna, sous forme de commission, et plusieurs comités seront créés pour traiter des questions plus spécifiques.

Lors de ces réunions, outre différents dossiers traités par le Service de l'Environnement, un invité est sollicité pour réaliser une intervention sur une problématique spécifique.

La première réunion du Conseil territorial de l'environnement et du développement durable s'est tenue le jeudi 3 octobre 2013 de 9h30 à 12h à la salle opérationnelle de l'Administration supérieure.

La deuxième réunion de cette instance a permis de valider le rôle du Conseil Territorial de l'Environnement dans le suivi avancements d'INTEGRE. Il vaut donc CCTT (Comité de Coordination Technique Territorial), au sens des Conventions de cadrage du projet INTEGRE.

Le projet INTEGRE : Initiative des Territoires du Pacifique Sud pour la Gestion Régionale de l'Environnement :

La présentation est assurée par Julie Petit (CPS – Coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis& Futuna) :

En introduction, la Coordinatrice Adjointe a rappelé les points essentiels du projet INTEGRE (projet de gestion intégrée des zones côtières). Le projet se déroule simultanément sur 4 Territoires (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis & Futuna et Pitcairn) et dispose d'un budget de 12 millions d'euros financé par l'Union Européenne (enveloppe du 10^{ème} FED Régional PTOM Pacifique) sur la durée des 4 ans du projet (2013-2017). La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Polynésie française et la maîtrise d'œuvre par la CPS. Après un rappel des sites pilotes du Territoire (Wallis et son lagon ; Futuna), les deux objectifs généraux d'INTEGRE sont énoncés :

- Promouvoir le Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.
- Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

Les composantes techniques du projet sur lesquelles reposent les activités du programme sont décrites : la composante 1 (planification et mise en réseau) est la partie transversale du projet, et la composante 2 rassemble les activités de mise en œuvre de la gestion intégrée dans les sites pilotes. En complément, il est indiqué les budgets de ces composantes avec la somme allouée spécifiquement à Wallis et Futuna (858 000 euros soit 102 385 140 Fcfp).

Présentation de l'Etat d'avancement du projet INTEGRE :

Après un point sur la gouvernance, et la tenue du prochain comité de pilotage INTEGRE le 07 Juillet 2016 en Nouvelle Calédonie, il est également rappelé l'envoi régulier des rapports trimestriels régulièrement vers les membres du COPII et à la Commission Européenne. Il est également rappelé les signatures des avenants au Protocole d'accord et à la CMO 1 du Service de l'Environnement. Il est également indiqué qu'une mission d'expertise ROM a eu lieu sur le territoire du 18 au 25 Mars. L'expert a pu rencontrer de nombreux partenaires du projet et se rendre sur les sites de Wallis et de Futuna. L'objectif de cette expertise est de fournir une opinion extérieure sur la mise en œuvre du projet qui servira de base pour le suivi ultérieur du projet.

Après le rappel des thèmes des fiches de suivi du territoire de WF (avec des activités transversales, activités de Wallis et des activités de Futuna).

Pour les activités transversales, le bilan est ainsi détaillé :

- Traitement des déchets : traitement stocks historiques huiles et batteries / Collecte et tri des déchets
➔ Budget prévu (129 000 euros) : 3 622 euros dépensés et 5 042 euros engagés
- Démarche de GIZC : Initiation d'un processus visant à l'élaboration de plans de GIZC
➔ Budget prévu (70 000 euros) : 29 600 euros dépensés et 19 733 euros engagés
- Sensibilisation : Sensibilisation auprès des écoles et élaboration de supports de sensibilisation
➔ Budget prévu (34 000 euros) : 1 370 euros dépensés et 4 044 euros engagés
- Réseaux de fermes bio : Recherche Action, Accompagnement Technique, Echanges
➔ Budget prévu (167 602 euros) : 23 798 euros dépensés et 35 658 euros engagés

Puis un focus est fait que le traitement des stocks historiques d'huiles et de batteries et gestion à long terme. Il est ensuite présenté aux membres du CTE les détails des propositions des prestataires qui ont été retenus par le comité de sélection.

- ➔ Exportation des batteries : SOCADIS
- ➔ Exportation des huiles : SOCADIS / PDL
- ➔ Il est demandé au CTE la validation de l'utilisation d'une partie de l'enveloppe INTEGRE initialement destinée aux travaux du casier (250 000 euros) pour l'exportation des huiles.

Remarques :

- Monsieur le Délégué du Préfet demande si ces exportations concernent aussi Futuna
- Monsieur le Préfet souhaite savoir si la mise en place d'une écotaxe, comme en métropole, est envisageable sur WF ?
 - ➔ Monsieur Atoloto Malau répond que c'est déjà le cas mais que les fonds sont utilisés pour collecter les déchets par la Circo.
 - ➔ Monsieur le Préfet demande s'il serait possible de mettre en place une écotaxe à hauteur de 2% pour les batteries.
- Madame Matilité TALI demande s'il serait possible de mettre en place un système tel que les REP (responsabilités élargies du producteur).
- Monsieur le Préfet demande s'il était possible d'utiliser un incinérateur pour ces huiles
 - ➔ Atoloto précise que cette solution a été envisagée mais que le stock est énorme et que cela reste une solution polluante si nous n'avons pas d'incinérateur qui dispose de filtres très spécifiques pour éviter l'émission de particules polluantes dans l'air.
- Madame Matilité TALI précise que l'on devrait via les accords particuliers pouvoir exporter vers la Nouvelle Calédonie.
- Monsieur le Préfet rappelle que ces exportations doivent être une priorité, que le territoire travaille en collaboration avec la DIMENC mais que les choses ne sont pas faciles puisque des lois

internationales régissent le déplacement des déchets dangereux. De plus, il est rappelé que le risque de pollution de la nappe est grand si des mesures ne sont pas prises. En sachant que si la nappe devait être polluée, le prix sera très élevé pour la dépollution de la nappe si c'est possible.

- Monsieur le Préfet précise que même si le choix est cornélien d'utiliser les budgets initialement prévus pour le casier du CET, l'exportation des huiles et batteries est une priorité
- Le Saatula conclue donc que de toutes façons, il ne semble pas y avoir d'alternative.
- Monsieur le Président de l'AT confirme aussi que s'il n'y a pas d'alternative, il faut faire ces exportations et utiliser ces fonds.
➔ **Le Conseil Territorial de l'Environnement valide l'utilisation d'une partie des fonds initialement prévus pour les travaux du casier pour l'exportation des huiles.**

Pour les activités Wallis, le bilan est ainsi détaillé :

- Renforcement du CET et des moyens de gestion : Réalisation d'un nouveau casier et appui au développement du CET
➔ Budget prévu (430 900 euros) : 48 744 euros dépensés et 54 614 engagés
- Mise en place des actions de sensibilisation : Actions avec le lycée d'Etat (poubelles de tri, bacs de tri, spot TV), Proposition des affiches sur la gestion des déchets.
➔ Budget prévu (11 225) : 1 359 euros dépensés et 0 euros engagés
- Traitement et valorisation des déchets : Amélioration de la conduite d'élevage pour une meilleure gestion des effluents d'élevage.
➔ Budget prévu (9 000 euros) : 0 euros dépensés
➔ Il est précisé que cette action dont la CCIMA en était porteuse, n'est plus en mesure d'assurer ce sur quoi elle s'était engagée. Comme le projet Agribio, il est donc proposé que cette activité soit également reprise par le Lycée ou via le projet RITA.
- Gestion de la ressource en eau : Définition des périmètres de protection de captages, diagnostic sur la situation de l'assainissement domestique.
➔ Budget prévu (25 500 euros) : 5 072 euros dépensés et 11 835 euros engagés

Remarques :

- Il est précisé que cette action dont la CCIMA en était porteuse, n'est plus en mesure d'assurer ce sur quoi elle s'était engagée. Comme le projet Agribio, il est donc proposé que cette activité soit également reprise par le Lycée ou via le projet RITA.
- Monsieur le Préfet demande à la DSA si le lycée pourrait reprendre cette activité
➔ Monsieur Hassan SMAR Précise que cela peut être envisagé mais qu'il y aura des difficultés pour assurer un recrutement au sein du lycée.
- Madame Marine ESNOUF précise que ce projet est en cofinancement avec le projet RITA et que c'est le lycée qui a repris cette activité qui avance
- Monsieur Atoloto MALAU précise donc que ces 9 000 euros peuvent être utilisés par le lycée.
- Monsieur le Préfet souhaite préciser que l'activité « définition des périmètres de protection de captages » est une bonne initiative mais que l'on doit disposer d'une réglementation pour faire appliquer ce genre d'étude et pour l'instant ce n'est pas le cas.
➔ **L'activité « gestion des effluents d'élevage » va être reprise par le lycée et la DSA en collaboration avec le projet RITA.**

Pour les activités Futuna, le bilan est ainsi détaillé :

- Traitement des déchets : fermeture définitive et réhabilitation du site de la décharge de Nanu'u et renforcement du CET
➔ Budget prévu (219 052 euros) : 13 888 euros dépensés et 130 365 euros engagés
- Gestion de la ressource en eau : réalisation du diagnostic du SAGE et accompagnement à la réhabilitation des réseaux d'eau potable à Futuna

- ➔ Budget prévu (21 500 euros) : 11 198 euros dépensés et 6 411 engagés
- Restauration de bassin versant : Reboisement des bassins versants de Futuna
- ➔ Budget prévu (22 349 euros) : 10 000 euros dépensés et 8 620 engagés.

Remarques :

- Monsieur le Préfet demande où en sont les démarches sur la fermeture de Nanu'u
 - ➔ Monsieur Didier LABROUSSE précise qu'il était prévu de revégétaliser le site avant de mettre la clôture. Mais l'entreprise qui doit mettre les blocs pour tasser, a en ce moment ses engins qui sont en panne.
 - ➔ Monsieur de Préfet demande s'il est possible que soit utilisés les engins des TP de Futuna
 - ➔ Monsieur Arnaud GANDON précise qu'il ne sait pas si les engins ont la capacité pour déplacer les blocs et si ces engins sont mobilisables rapidement.
 - ➔ Monsieur Didier LABROUSSE précise également que le deuxième paramètre qui conditionnait la fermeture de Nanu'u dépendait aussi de la finition de la route de Peka.
 - ➔ Monsieur le Préfet précise qu'il y a aussi la possibilité de mettre en place des arrêtés précisant l'interdiction de jeter les déchets à Nanu'u.
 - ➔ Monsieur le Préfet demande au délégué de Futuna de s'occupe de ce dossier.

Après avoir fait le récapitulatif financier des activités de la composante 2 (sur les 1 148 000 euros de la C2WF, 424 983 euros ont été dépensés et engagés soit 37 %), il est abordé la composante 1 régionale et ses budgets par activités.

Il est précisé sur la C11 « organiser des ateliers thématiques » que le prochain atelier se déroulera à Wallis du 18 au 22 Avril sur la gestion des déchets. Cet atelier va accueillir plus de 65 participants de la région, sur 4 jours avec une visite du CET de Vailepo. Différentes thématiques seront abordées telles que les aspects réglementaires, le financement des systèmes de gestion des déchets, l'implication des communautés, les déchets dangereux, l'enfouissement et la réhabilitation et la sensibilisation.

Il est ensuite évoqué la C12 « renforcer et intégrer les réseaux régionaux – Réseau de fermes pilotes bio ». Il est rappelé que le projet est lancé sur les 3 territoires dans les lycées agricoles. A Wallis, le lycée a mis en place une plate forme démonstrative de compostage et les agriculteurs sont impliqués. Ce réseau permet de travailler sur 3 modules : la fertilité des sols, les maladies et les ravageurs et le matériel végétal. Enfin il est indiqué que ce projet voit la tenue d'ateliers régionaux tous les ans dans les territoires, le prochain se tiendra en novembre 2016 en Polynésie. Ce projet (sous CMO2 Service de l'Environnement) est porté par trois partenaires : la DSA, le lycée professionnel agricole et la CCIMA.

- ➔ **Demande de validation de reprise des actions CCIMA par le lycée agricole**
- ➔ **Proposition de réallocations budgétaires pour recruter un animateur qui coordonnera le projet (fonds : Assistance technique CCIMA : 2 160 000 Fcfp + Assistance technique DSA : 2 160 000 Fcfp soit 4 320 000 Fcfp).**

Remarques :

- Monsieur le Préfet qui précise que comme l'agriculture est bio à WF, demande s'il est possible de mobiliser ces fonds sur l'exportation des huiles
- Monsieur Atoloto MALAU précise qu'il va être difficile de mobiliser ces fonds engagés sous une autre convention de mise en œuvre, tout en sachant aussi que cela pourrait compromettre la réussite de l'activité.
- Monsieur Viane HOATOA précise que pour lutter contre les invasions de rats, il souhaiterait savoir si il serait envisageable de faire un élevage de rats sur le territoire puisque il a été prouvé que les rats morts sur le sol permettrait de le rendre fertile.
- Monsieur Viane HOATOA précise aussi qu'il serait bien d'envisager de mettre en place des cuves de récupération d'eau de pluie.

- Monsieur Hassan SMAR précise que le lycée pourrait reprendre certaines activités initialement portées par la CCIMA. Le lycée est également favorable à la mise en place d'un animateur pour suivre et coordonner cette activité même si il est précisé qu'en terme de recrutement c'est très difficile pour le lycée par contre, il peut être proposé le suivi par un professeur du lycée qui est favorable.
 - ➔ **Validation de reprise des actions CCIMA par le lycée agricole**
 - ➔ **Validation par le Conseil Territorial de l'Environnement du recrutement d'un animateur pour coordonner le projet « Réseau de fermes pilotes bio ».**

Toujours dans le C12 Renforcement et intégration des réseaux régionaux – Réseau de fermes pilotes bio, il est présenté la tenue en novembre 2015 le premier atelier technique régional qui a eu lieu en Nouvelle Calédonie. Cet atelier a regroupé 80 personnes de la région et s'est déroulé sur 5 jours, en plénières mais aussi en séances de groupes (fertilité des sols, maladies ravageurs, semences et plants). A cet atelier a participé une délégation de WF dont 3 agriculteurs de W, 1 agriculteur de F, le chef d'exploitation du lycée agricole, un technicien production végétale de la DSA de Futuna.

Enfin, il est exposé la C16 « soutien des initiatives des sites pilotes – Echanges bilatéraux », en rappelant qu'en 2015, deux projets avaient été proposés et acceptés pour WF :

- Le premier échange WF / Fidji sur le processus de réalisation de casier d'enfouissement selon la méthode Fukuoka : cet échange sera réalisé à la suite de la semaine de l'atelier déchets.
- Le deuxième échange WF/Samoa sur l'expérience des processus de fabrication d'huile vierge de coco, a été réalisé en septembre 2015. Une délégation de WF a pu se rendre à Fidji dont l'objectif était d'améliorer le procédé de fabrication d'huile vierge de coco utilisé à Futuna. Cet échange a donc permis d'échanger des savoirs et des savoirs faire, d'engager un partenariat sur le long terme et d'intégrer un réseau régional dont le bénéfice sera direct et concret pour la population.

Pour 2016, un seul projet vient d'être soumis par le Territoire :

- Echange WF / Nouvelle Calédonie : Echange d'expérience sur le choix et l'utilisation des matériels d'agroéquipement en agriculture biologique. L'échange se fera entre des représentants de la CANC et les professionnels de WF du réseau fermes pilotes bio. De plus ce projet inclus un volet formation à l'entretien et aux réparations de bas en agroéquipement à l'attention des élèves du lycée agricole mais aussi des agriculteurs.

Puis il est rappelé les perspectives et les temps forts pour 2016 :

- Sur la composante 2 :
 - Exportation des batteries et huiles** : Contractualisation prestataires. Début des exportations 2ème trimestre 2016.
 - Renfort du processus de tri sur WF**: Renforcement des dispositifs : 6 à Futuna, 9 à Wallis.
 - Renforcement des CET** : Acquisition d'équipements (W : élévateur, camion; F: chenillard).
 - Fermeture de la décharge de Nanu'u** : Mise en place des panneaux d'information, renforcement bennes.
 - Périmètres de protection de captage des eaux de 4 champs captants** : Contractualisation du bureau d'étude Thétis WF.
 - Accompagnement à la réhabilitation des réseaux d'eau à Futuna**: Elaboration plan de communication pour l'utilisation de la ressource en eau.
 - Réseau de Fermes pilotes bio** : Acquisition d'équipements et missions d'appui (Chambre Agriculture NC).
 - Plan de Gestion à WF** : Elaboration stratégie d'adaptation Changement Climatique, mise en place de plans de gestion intégrée sur 2 sites pilotes à Futuna, renforcement des capacités des acteurs locaux.
- Sur la composante 1 :
 - C1.1: prochain atelier technique** Wallis & Futuna – 18 au 22 Avril 2016 – déchets.
 - C1.2: atelier régional agriculture biologique** : Polynésie Française – novembre 2016.
 - C1.6: échanges bilatéraux** : Suivi 2016.

Remarques :

- Monsieur le Préfet précise qu'il souhaite avoir des informations sur l'état d'avancement des projets à WF.
- Monsieur Sosefo SUVE demande si en termes de création d'emploi le projet a pu apporter des avancées
 - ➔ Monsieur Atoloto MALAU précise que le projet apporte un renforcement des structures et des capacités à travers par exemple la formation des agriculteurs via la valorisation de produits locaux sur le projet Agribio. Et en termes de recrutement, le CTEDD vient de valider le recrutement d'un animateur sur le projet Agribio, l'objectif étant que ce recrutement puisse se faire localement.
- Madame Sulia FOLOKA demande des précisions concernant le planning et surtout l'aspect financier sur la demande de prolongation de durée du projet et les aspects de la D+3 pour le territoire.
 - ➔ Madame Julie PETIT précise que la demande de prolongation de durée du projet n'est pas encore officielle. Pour les aspects financiers liés à la D+3, les budgets alloués aux activités sont presque tous sécurisés. En effet, la majorité des fonds attribués au Territoire de WF sont encadrés par des conventions de mise en œuvre qui ont été signées en Septembre 2014 avec les partenaires. Le plan d'action de WF comprend deux activités qui seront soumises à la D+3. L'activité de sensibilisation de l'utilisation de la ressource en eau, portée par les Travaux Publics sous forme d'agrément, sera sécurisée par la rédaction d'un contrat avec un bureau d'étude local avant Aout 2016. L'activité de « sensibilisation », gérée en direct par la CPS, pourra être sécurisée par avenant à la Convention de mise en œuvre avec le Service de l'Environnement pour être réalisée.

Présentation de l'Activité « Elaborer un Plan de Gestion Intégrée »

- ➔ Cette présentation s'appuie sur la fiche activité révisée et qui a été envoyée une semaine avant le CTEDD, à tous les membres du Conseil Territorial de l'Environnement.
- ➔ Après une validation de la fiche activité en juin 2014, la fiche revue est donc soumise à validation par le CTEDD.

Après un rappel sur les différentes étapes de la démarche (Identification par le territoire des thématiques prioritaires, élaboration du plan d'action INTEGRE WF, la mise en place des activités prioritaires et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée insulaire), il est présenté les 4 volets du plan de gestion intégrée. En effet, après la mise en place d'actions prioritaires identifiées par le Territoire, il convient de mettre en œuvre des mesures permettant d'agir sur d'autres dimensions de la gestion intégrée et ce, à différentes échelles : de l'échelle territoriale à l'échelle de villages, de thématiques larges à des thématiques spécifiques, et de l'implication des professionnels à une participation accrue des populations. Les actions déjà engagées dans le cadre du Plan d'actions INTEGRE feront partie intégrante du Plan de gestion intégrée de WF mais ne seront pas reprises dans le présent document. Puis est présentée, l'articulation entre les projets à l'échelle du territoire et les interconnexions des différentes stratégies, politiques et projets.

Puis les différentes actions de l'activité sont détaillées :

1 – Elaboration d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques : dont l'objectif est d'intégrer la question climatique et les options d'adaptation dans la planification locale et les politiques sectorielles.

- ➔ Livrables : stratégie d'adaptation aux changements climatiques, certains plans d'actions qui découleront de cette stratégie.

Les étapes du processus sont ensuite présentées : analyse des parties prenantes, inventaires des principales ressources, identification des risques climatiques, identification des activités affectées, des causes et conséquences, priorisation des vulnérabilités, stratégie d'adaptation.

2 – Mise en place d'une gestion intégrée sur 2 villages pilotes à Futuna : dont l'objectif est de concourir à un développement local durable, à la préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants des

villages de Leava à Sigave et de Mala'e à Alo ; Puis mobiliser les populations, créer et maintenir une dynamique locale : chefferie, services techniques, habitants et associations.

➔ Livrables : un plan d'action pour le village de Leava à Sigave et un plan d'action pour le village de Mala'e à Alo.

Les étapes du processus sont ensuite présentées : Etape préalable, lancement de la démarche, diagnostic participatif, élaboration participative des plans d'action et la mise en œuvre, le suivi et les ajustements avec une évaluation participative.

Remarques :

- Monsieur le Préfet souhaite savoir si le Saatula et le Vakalasi ont bien validé les sites.
- Le Saatula confirme que les sites ont été validés par les chefferies respectives, et qu'ils attendent maintenant de voir la suite du projet et si cela va marcher.
- Monsieur le Préfet demande qui sera en charge de rédiger ces plans d'action
 - ➔ Il lui ait indiqué que l'animateur INTEGRE, appuyé par l'équipe INTEGRE et l'appui méthodologique régional INTEGRE, sera en charge de de rédiger ces plans d'action.
- Monsieur le Préfet demande confirmation sur le fait que le projet va débiter sans financement
 - ➔ Madame AUBERT précise qu'il y a des mesures de gestion qui peuvent être mise en place sans nécessité de financement : ex : en agissant sur des comportements, en prenant des mesures de gestion prises à l'échelle des villages sur le reboisement.
 - ➔ L'idée est de réinitier toute cette approche car cela pose la question de la pérennité des actions
- Monsieur Sosefo SUVE intervient sur le fait que la réussite du projet est basée sur un changement des mentalités, or pour lui les mentalités ne changeront pas à W&F.
- Le Vakalasi précise également que sur le reboisement par exemple, les populations ont été habituées à recevoir de l'argent pour réaliser les travaux, et maintenant ils ne feront plus ces travaux gratuitement.
- Monsieur le Préfet demande aux chefferies de Futuna s'ils ont validés la démarche en pensant que ça ne marcherait pas.
- Les chefferies d'Alo et de Sigave confirment qu'ils sont d'accord pour la démarche.
- Madame Matilité TALI rappelle que les associations doivent avoir l'accord de la chefferie pour faire les choses, et pour le moment les actions sont bénévoles.
- Madame Valérie AUBERT précise que l'idée est de faire avec les chefferies et de mettre en place l'animation d'une démarche en appui aux chefs de village.
- Le Vakalasi pense que les chefs de villages ont accepté la démarche et le projet mais attendent des financements.
- Monsieur le Préfet pense que la réussite du projet dépend de l'accompagnement des chefferies et de leur soutien.
- Monsieur le Président de l'Assemblée Territoriale précise que la responsabilité des chefferies et de motiver la population et de leur montrer l'intérêt qu'ils auraient à participer à ce projet. Et que il n'est pas possible d'attendre toujours une contrepartie financière pour toute action, il faut penser aux générations futures.
- Monsieur le Préfet confirme que ce projet ne marchera que si les Rois et les chefferies se mobilisent.
- Monsieur Pascal DEC regrette que ce projet et la mise en place de sites pilotes ne se fasse pas également sur Wallis.
- Monsieur le Préfet intervient pour préciser que les villages choisis sont des villages pilotes, et que pour le moment le projet comment par Futuna.
- Le Saatula précise qu'il appuiera le projet qui s'inscrit aussi pour les générations futures.
- Monsieur Viane HOATAO pense que les populations vont attendre des fonds pour mener ces actions, et pense que ce projet ne réussira pas et qu'il serait pour l'arrêter.
- Monsieur le Préfet retient que ce projet est soutenu par les chefferies et que donc il sera mené avec l'appui des chefferies.

Puis la dernière action de l'activité est présentée :

3 – Renforcement des capacités des acteurs locaux.

3 – 1 Sensibilisation des acteurs de la société civile :

- Descriptif : organisation de multiples campagnes : interventions dans les écoles, diffusions de documentaires, conférences, ateliers, création de supports...
- Public Visé : scolaires, associations, grand public, acteurs socio économiques.
- Objectifs : développer des comportements éco-responsables
- Livrables : supports de communication, rapports d'ateliers.

3 – 2 Formation / accompagnement des services techniques :

- Descriptif : formation / accompagnement sur la gestion de projet transversal avec un suivi à 6 mois.
- Public visé : toute personne, chef de service et agent, impliquée dans la gestion de projet
- Objectifs : développer une culture « projet » : méthodes, outils de planification, enrichir et harmoniser les pratiques au regard du développement durable, optimiser la réussite des projets transversaux.
- Livrables : guide méthodologique, outils de gestion de projets, production d'une procédure pour l'instruction d'un projet.

3 – 3 Appui aux instances décisionnelles et consultatives :

- Descriptif : trois séminaires de réflexion (1 par groupe d'acteurs) sur les politiques publiques, les défis du développement durable, les enjeux actuels, les moyens d'un faire face. Un séminaire destiné spécifiquement au Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable.
- Public visé : membres des instances décisionnelles et consultatives.
- Objectifs : créer une culture commune, enrichir la vision stratégiques du développement durable, informer / sensibiliser sur les enjeux de la Gestion intégrée insulaire, susciter une réflexion sur la notion de « bonne gouvernance ».
- Livrables : livret avec apport théoriques et comptes rendus des travaux, charte.

Puis les couts, le plan de financement et le calendrier sont présentés :

- ➔ Le cout total de l'activité est de 126 471 euros dont 77 800 euros INTEGRE et 48 671 euros de co financement du Territoire via la mobilisation des agents du Service de l'Environnement.

Enfin les enjeux sont présentés :

- Associer l'ensemble des parties prenantes,
- Rechercher la cohérence et la convergence des acteurs et des projets
- Développer des visions partagées source de cohésion sociale
- Contribuer à un développement durable pour maintenir ou améliorer le cadre de vie des populations.

Remarques :

- Monsieur le Préfet demande si le financement de cette activité est surtout dédié à l'emploi de l'animateur INTEGRE.
➔ Il est confirmé que l'essentiel des financements serviront à financer l'animateur et le cofinancement affiché correspond aux agents du Service Territorial de l'environnement qui seront mobilisés pour appuyer la mise en œuvre du projet.
- Monsieur le Préfet demande également que pour l'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique, soit mis en place un comité qui sera composé des représentants du territoire et de l'équipe INTEGRE.
- Madame Matilité TALI précise qu'elle va se rapprocher de Madame Valérie AUBERT pour son projet d'éco-villages.

➔ **L'activité « Elaborer un Plan de Gestion Intégrée » et son plan de financement, et dont la fiche activité détaillée, a été remise à l'ensemble des membres du Conseil Territorial de l'Environnement, a donc été validée par le Conseil Territorial de l'Environnement.**

Puis Claude MIGNARD de la société THETIS WF, présente la prochain étude qui sera réalisée en collaboration avec le Service Territorial de l'Environnement et financée par le projet INTEGRE. Cette étude portera sur la définition des périmètres de protection des forages d'eau potable de Wallis.

Claude présente la démarche basée sur l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) en vue de l'instauration des périmètres de protection des eaux de forages.

Remarques :

- Monsieur le Préfet précise qu'il n'existe pas de Déclaration d'utilité Publique à Wallis, qui est de la compétence de l'Assemblée Territoriale.
- Monsieur Claude MIGNARD précise qu'il s'agit justement d'une enquête préalable qui pourra servir à la DUP.
- Monsieur le Préfet précise qu'il faut une délibération qui est de la compétence de l'Assemblée Territoriale pour que l'AdSup puisse la rendre exécutoire.
- Monsieur Claude MIGNARD précise qu'en fait peut être le terme est mal choisi, il s'agit en fait qu'un diagnostic, d'un état des lieux de ce qui existe sur le territoire.
- Monsieur le Préfet précise que concernant les périmètres de protection, pour le moment, il n'y a pas sur le territoire d'obligation ni de réglementation. Il précise également qu'il n'existe pas de commissaire enquêteur sur le territoire et qu'on devra trouver l'équivalent sur le territoire.

Claude continue de présenter le diagnostic qui sera réalisé sur les 4 sites officiels de captage d'eau potable : les carmelites, Ahoa, Mua, et Holo. Puis les enjeux de la démarche sont rappelés puisqu'il s'agit avant tout de protéger l'unique ressource en eau douce de l'île, de tout type de pollution ou dégradation. En effet, la lentille d'eau douce est la seule et unique ressource en eau de l'île. Enfin, les différents périmètres de protection sont présentés : immédiat, rapproché, éloigné.

Remarques :

- Monsieur le Préfet précise qu'il existe aussi des captages privés et qu'il faudrait faire l'inventaire de ces captages qui pourraient présenter des risques potentiels de pollution de la nappe phréatique.
 - ➔ Monsieur Claude Mignard précise qu'il va donc étudier cette option et faire une proposition au Service Territorial de l'Environnement.
- Monsieur le Préfet demande que l'étude propose des préconisations puisque les mêmes problèmes se posent sur les protections des périmètres de captages à Futuna.
- Madame Matilité TALI précise que des textes existent mais qu'ils ne sont pas appliqués.
- Madame Matilité TALI, concernant la préservation de la ressource qu'est la lentille d'eau douce, demande à ce que le Service Territorial de l'Environnement puisse aller contrôler ce qui est amené en terme de volume d'huile par rapport à ce qui est importé.
 - ➔ Monsieur Atoloto MALAU précise que le Service Territorial de l'Environnement le fait déjà puisqu'une convention avec les garages et les entreprises telles que EWWF a été passée pour qu'ils ramènent leurs huiles usagées au CET.
 - ➔ Monsieur le Préfet demande à ce que soit fait des contrôles réguliers et sur le fait de récupérer les huiles.